



HAL
open science

Edito - Soyons utopistes !

Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony, Claire Hancock, Sonia
Lehman-Frisch, Sophie Moreau, Aurélie Quentin

► **To cite this version:**

Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony, Claire Hancock, Sonia Lehman-Frisch, Sophie Moreau, et al.. Edito - Soyons utopistes!. *Justice spatiale = Spatial justice*, 2012, *Utopies et justice spatiale* 5, <https://www.jssj.org/issue/decembre-2012-editorial/>. halshs-01796004

HAL Id: halshs-01796004

<https://shs.hal.science/halshs-01796004v1>

Submitted on 18 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Soyons utopistes !

**Frédéric Dufaux | Philippe Gervais-Lambony | Claire Hancock |
Sonia Lehman-Frisch | Sophie Moreau | Aurélie Quentin**

Toujours debout, notre revue continue selon son *business model* qui peut sembler aberrant, fondé sur la bonne volonté, l'implication de certains, l'aide des autres, en espérant envers et malgré tout faire vivre une conception de la recherche comme échange gratuit, du savoir comme droit imprescriptible de tout un chacun, doté d'une valeur d'autant plus grande qu'il est dispensé sans contrepartie.

La revue *Justice Spatiale/Spatial Justice* est certainement une (modeste) utopie, c'est peut-être même la condition première de son existence dans le monde tel qu'il va, le monde en général et le monde académique en particulier. Utopique par son mode de fonctionnement et son projet de décloisonnement disciplinaire et linguistique, autant que par sa conception du rôle de la recherche en sciences sociales et humaines, notre revue est fragile. D'où l'importance pour nous du présent numéro que nous sommes heureux, après un long temps de silence, dû à une mue technique complète, d'offrir à celles et ceux qui souhaitent s'ouvrir et contribuer à une réflexion, plus actuelle que jamais, sur la justice spatiale.

Nous célébrons donc une véritable renaissance, avec le numéro double - dirigé par Bernard Bret, Sophie Didier et Frédéric Dufaux - que nous publions aujourd'hui, pour compenser cette longue attente. La revue est plus belle que jamais, grâce à une maquette entièrement neuve et une interface plus claire et lisible, qui remet à disposition de nos lecteurs des numéros et des textes dont certains étaient devenus difficiles d'accès.

Chaque jour, des événements de l'actualité nous semblent légitimer notre questionnement sur les relations entre espace et justice. Cependant, le drame de Lampedusa en octobre 2013, avec la mort de plus de 350 personnes dans le naufrage d'un bateau transportant des migrants originaires de Somalie et d'Erythrée qui tentaient de rejoindre l'Europe, n'est pas un événement "parmi d'autres", il nous interroge durablement. L'Espace Schengen établit une zone de libre-circulation des personnes entre les 26 pays européens qui le constituent ; en même temps, il s'est construit sur la fermeture et le durcissement de ses frontières externes, incitant les migrants à emprunter des trajectoires maritimes plus longues et plus dangereuses, ce qui a finalement coûté la vie à plus de 4 000 personnes en Méditerranée depuis 2009. On ne peut que s'indigner de l'injustice qu'une telle politique migratoire fait peser sur ces migrants. Peut-on penser un monde sans frontières où de telles tragédies ne se produiraient plus ? L'un des textes de ce numéro (écrit avant les faits) revient précisément sur ce concept de monde sans frontières. Il montre aussi ses apories : la critique des politiques migratoires existantes et la dénonciation des injustices qu'elles créent ne parviennent pas à construire simplement une vision positive de ce qu'il devrait aspirer à être.

Pour autant, face au monde tel qu'il va, le retour à la pensée utopique, dans sa complexité, au travail sur ce qui pourrait être, nous semble vital. Pour reprendre Walter Benjamin : plus le péril est extrême, plus l'utopie est à l'ordre du jour !

Après un temps d'éclipse, les utopies, objet du dossier thématique du présent numéro, sont en train de retrouver leur puissance mobilisatrice et leur capacité à éclairer notre monde. Soulignant le caractère non passif mais intentionnel de l'avenir, les utopies constituent à la fois des dénonciations des injustices des sociétés dans lesquelles elles sont produites, et des

propositions d'organisations socio-spatiales alternatives, dans lesquelles les aspirations à la justice sont très présentes. Comme nous le rappelle Henri Lefebvre, l'expérimentation utopique ouverte, virtuellement infinie, de différentes formes spatiales, permet d'explorer des stratégies alternatives émancipatrices : les textes qui composent ce dossier examinent une pluralité de propositions utopiques mobilisées aujourd'hui dans différentes revendications pour plus de justice.

Cette réflexion autour des utopies se prolonge pour partie dans la rubrique Espace Public (avec en particulier une réflexion autour des Indignés, mobilisant les registres de l'Utopie). Le bref dossier au centre de la rubrique, se place quant à lui dans une perspective différente mais aussi articulée à une interrogation sur le futur. Les deux textes qui le composent, issus du colloque *Toward a Just Metropolis : From Crisis to Possibilities* qui a rassemblé diverses organisations d'urbanistes états-uniennes à Berkeley en 2010, analysent deux cas illustrant la manière dont certains groupes sociaux s'efforcent d'œuvrer concrètement pour une ville plus juste (*Just Metropolis*) dans le contexte socio-spatial existant (San Francisco dans les deux cas).

On pourra également écouter et lire les entretiens avec trois chercheurs, qui éclairent avec acuité les questions d'injustices et de justice spatiale dans les villes nord-américaines: Marc Levine (professeur d'histoire, d'économie et d'études urbaines à l'Université de Milwaukee, Wisconsin), William Julius Wilson (professeur de sociologie à l'Université de Harvard) et Susan Fainstein (professeure d'urbanisme à l'Université de Harvard, auteure en particulier de *The Just City*, en 2011).

Vous trouverez, pour finir, des recensions d'ouvrages parus récemment et qui abordent, directement ou indirectement, la question de la justice spatiale. Signalons au passage la parution de deux nouveaux ouvrages de la collection « Espace et Justice » aux Presses Universitaires de Paris Ouest : [Ségrégation et justice spatiale](#) (S. Fol, S. Lehman-Frisch et M. Morange, dir., 2013) et [Justice spatiale et politiques territoriales](#) (F. Dufaux et P. Philifert, dir., 2013)¹.

¹ - FOL S., LEHMAN-FRISCH S. et MORANGE M. (sous la dir.), *Ségrégation et justice spatiale*, ouvrage collectif, Collection *Espace et Justice*, Presses Universitaires de Paris Ouest, Nanterre, 2013.

- DUFAUX F. et PHILIFERT P. (sous la dir.), *Justice spatiale et politiques territoriales*, ouvrage collectif, Collection *Espace et Justice*, Presses Universitaires de Paris Ouest, Nanterre, 2013.